



Extreme Cooling System Degreaser

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

MSDS Version: E01.01

Date d'émission: 18/02/2015

Blend Version: 1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Extreme Cooling System Degreaser

Code du produit : W25541

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Nettoyage du circuit de refroidissement des véhicules.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Wynn's Belgium
Industriepark-West 46
9100 Sint-Niklaas - Belgium
T +32 3 766 60 20 - F +32 3 778 16 56
msds@wynns.eu - www.wynns.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : BIG: +32(0)14/58.45.45

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique/België	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Dam. 1 H318

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Xi; R41

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux

Acide dodécylbenzènesulfonique, composé avec isopropylamine (1:1), isotridecyl alcohol ethoxylate, Fatty alcohol ethoxylate

Mentions de danger (CLP)

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Phrases EUH

EUH208 - Contient Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (Einecs 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (Einecs 220-239-6). Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence (CLP)

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P280 - Porter un équipement de protection des yeux
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Extreme Cooling System Degreaser

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu: (Règlement (CE) N° 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents):

Composant	%
agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques	5-15%
Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE247-500-7]; 2-méthyl-2Hisothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon la directive 67/548/CEE
Acide dodécylbenzènesulfonique, composé avec isopropylamine (1:1)	(n° CAS) 26264-05-1 (Numéro CE) 247-556-2	5 - 10	Xn; R22 Xi; R41 Xi; R38
Fatty alcohol ethoxylate	(n° CAS) - (Numéro CE) Polymer	2,5 - 5	Xn; R22 Xi; R41
isotridecyl alcohol ethoxylate	(n° CAS) 9043-30-5 (Numéro CE) Polymer	2,5 - 5	Xn; R22 Xi; R41
Trialkanol polyethylene glycol	(n° CAS) - (Numéro CE) Polymer	0,1 - 1	N; R51/53 Xi; R36

Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Acide dodécylbenzènesulfonique, composé avec isopropylamine (1:1)	(n° CAS) 26264-05-1 (Numéro CE) 247-556-2	5 - 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
Fatty alcohol ethoxylate	(n° CAS) - (Numéro CE) Polymer	2,5 - 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
isotridecyl alcohol ethoxylate	(n° CAS) 9043-30-5 (Numéro CE) Polymer	2,5 - 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Trialkanol polyethylene glycol	(n° CAS) - (Numéro CE) Polymer	0,1 - 1	Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Surveiller les fonctions vitales. Maintenir la victime au repos en position semi-assise. Victime sans connaissance: maintenir les voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/la pneumonie aspiratoire. Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Prévenir le refroidissement en couvrant la victime (ne pas réchauffer). Maintenir la victime calme, lui éviter tout effort physique. Consulter éventuellement un médecin.
Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Ingestion à fortes doses: hospitalisation immédiate.

Extreme Cooling System Degreaser

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Tous les agents d'extinction sont utilisables.

Agents d'extinction non appropriés

: Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: Aucun risque d'incendie. Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection

: Lunettes de protection. Gants.

Procédures d'urgence

: Délimiter la zone de danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection

: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés.

Procédés de nettoyage

: Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment. Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment. Nettoyer (traiter) les surfaces souillées avec de l'eau en abondance.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Conforme à la réglementation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Stocker dans un récipient fermé. Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle.

Mesures d'hygiène

: Utiliser de bonnes mesures d'hygiène personnelle. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

: Conserver à l'abri du gel.

Conditions de stockage

: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conforme à la réglementation.

Chaleur et sources d'ignition

: Conserver à l'écart de la chaleur.

Lieu de stockage

: Conforme à la réglementation.

Prescriptions particulières concernant l'emballage

: Conserver uniquement dans le récipient d'origine. correctement étiqueté.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

Extreme Cooling System Degreaser

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Équipement de protection individuelle : Gants. Lunettes de sécurité.



Protection des mains : Néoprène. Caoutchouc nitrile. PVC (Chlorure de polyvinyle). Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.

Autres informations : Temps de rupture : >30'. Épaisseur du matériau des gants >0.1 mm.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Limpide.
Couleur	: jaune clair.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
indice de réfraction	: 1,355
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 250 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique @20°C	: 1005 kg/m ³
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique @40°C	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique @40°C	: Aucune donnée disponible
Viscosité	:
Viscosité Index	:
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Indications complémentaires : Les données physiques et chimiques dans cette section sont des valeurs typiques pour ce produit et ne sont pas prévues comme caractéristiques de produit.

Extreme Cooling System Degreaser

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Acide dodécylbenzènesulfonique, composé avec isopropylamine (1:1) (26264-05-1)

ATE CLP (voie orale) 500,000 mg/kg de poids corporel

Fatty alcohol ethoxylate (-)

ATE CLP (voie orale) 500,000 mg/kg de poids corporel

isotridecyl alcohol ethoxylate (9043-30-5)

ATE CLP (voie orale) 500,000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 7

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

pH: 7

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Extreme Cooling System Degreaser

Persistance et dégradabilité

Les tensio-actifs contenus sont biodégradables. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Fatty alcohol ethoxylate (-)

Persistance et dégradabilité biodégradable.

Extreme Cooling System Degreaser

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer en centre de traitement agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Extreme Cooling System Degreaser n'est pas sur la liste Candidate REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Classe de danger pour l'eau (WGK) : 2 - Présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

Extreme Cooling System Degreaser

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)

Aquatic Chronic 2

Eye Dam. 1

Eye Irrit. 2

Skin Irrit. 2

H302

H315

H318

H319

H411

R22

R36

R38

R41

R51/53

N

Xi

Xn

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2

Nocif en cas d'ingestion

Provoque une irritation cutanée

Provoque des lésions oculaires graves

Provoque une sévère irritation des yeux

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Nocif en cas d'ingestion

Irritant pour les yeux

Irritant pour la peau

Risque de lésions oculaires graves

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Dangereux pour l'environnement

Irritant

Nocif

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit